

Sachdokumentation:

Signatur: DS 3406

Permalink: www.sachdokumentation.ch/bestand/ds/3406



Nutzungsbestimmungen

Dieses elektronische Dokument wird vom Schweizerischen Sozialarchiv zur Verfügung gestellt. Es kann in der angebotenen Form für den Eigengebrauch reproduziert und genutzt werden (private Verwendung, inkl. Lehre und Forschung). Für das Einhalten der urheberrechtlichen Bestimmungen ist der/die Nutzer/in verantwortlich. Jede Verwendung muss mit einem Quellennachweis versehen sein.

Zitierweise für graue Literatur

Elektronische Broschüren und Flugschriften (DS) aus den Dossiers der Sachdokumentation des Sozialarchivs werden gemäss den üblichen Zitierrichtlinien für wissenschaftliche Literatur wenn möglich einzeln zitiert. Es ist jedoch sinnvoll, die verwendeten thematischen Dossiers ebenfalls zu zitieren. Anzugeben sind demnach die Signatur des einzelnen Dokuments sowie das zugehörige Dossier.

NON à la loi sur le CO2, OUI à une protection du climat conséquente

29.04.2021 - Le comité référendaire "Pour une écologie conséquente et sociale", composé de groupes régionaux de la Grève du Climat et de diverses autres organisations, lance aujourd'hui sa campagne pour le NON à la loi sur le CO2. En votant NON à la loi sur le CO2 le 13 juin, le comité référendaire montre une troisième voie. Une alternative nécessaire et urgente face à deux campagnes sans perspective !

Les objectifs fixés par la loi sont absolument insuffisants à tous les égards. La loi repose sur une déclaration d'intention visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, mais même ses partisan.e.s admettent que les mesures proposées dans la loi ne permettront pas d'atteindre cet objectif. Cela est d'autant plus problématique que la neutralité carbone d'ici 2050 est loin d'être suffisante : pour avoir 66 % de chances de ne pas dépasser 1,5 °C de réchauffement global, la Suisse doit atteindre la neutralité carbone d'ici 2030.

Ensuite, la loi se concentre sur les compensations plutôt que sur les réductions. Elle donne aux grands pollueurs la possibilité de continuer de polluer. Ainsi, ils pourront acheter des droits à émettre des gaz à effet de serre aux enchères, tandis que les petites entreprises qui n'ont pas les mêmes moyens devront faire des efforts de réduction. En outre, la loi stipule qu'un quart de la réduction des émissions pourra être réalisé par des compensations à l'étranger. "Non seulement la Suisse n'assume pas sa responsabilité historique et actuelle en matière d'émissions mondiales, mais elle s'appuie sur des programmes de compensation à l'étranger dont l'inefficacité a été prouvée", affirme Mattia De Lucia, activiste pour le climat de Zurich.

Par ailleurs, la loi se concentre sur les transports motorisés individuels à fortes émissions, auxquels elle impose des normes d'efficacité ridicules, mais ignore l'effet rebond qui en découle. "Les dépenses énergétiques plus élevées qui résultent de l'utilisation intensive d'un appareil à haut rendement énergétique et qui dépassent les économies d'énergie initiales sont balayées sous le tapis", explique Zeno Casella, du Parti communiste tessinois.

Sur le dos des travailleuses

Les taxes prévues par la loi sur le CO2 sont également antisociales, car elles feront peser une charge plus lourde sur les ménages à faible revenu, et leur supposée dimension incitative ne fonctionnera pas non plus, car elles ne sont pas assez élevées pour décourager les ménages aisés de voyager fréquemment en avion ou d'acheter des voitures très polluantes. Ainsi, ces taxes manquent leur cible et renforcent les inégalités sociales.

"La loi sur le CO2 est un pas dans la mauvaise direction. Elle ne nous permettra pas d'atteindre les objectifs climatiques et renforcera les inégalités sociales tant au niveau national qu'international", relève Noemie Rentsch, de solidaritéS. Elle perpétue les structures existantes, injustes et néfastes pour le climat, celles-là mêmes qui font que les émissions de CO2 augmentent année après

année, et que les inégalités sociales se creusent toujours plus. Cette loi met hors de portée toute politique climatique sociale et cohérente.

Changeons le système, pas le climat!

Les Vert.e.s et le PS promettent que la loi sur le CO2 pourra être améliorée par la suite. Si le Parlement était en mesure de le faire, il aurait déjà mis en œuvre ces améliorations dans la loi actuelle !

Un NON à la loi sur le CO2 est nécessaire pour établir un nouveau rapport de forces. Notre horizon politique n'est pas une majorité parlementaire : c'est une mobilisation diverse et massive qui nous préparera à une grève générale pour le climat et la justice sociale. Parce que c'est le seul instrument politique avec lequel le peuple a pu jusqu'à présent remporter de véritables victoires. C'est précisément ce qui se dessinera le 21 mai avec la Grève pour l'Avenir. Dans la brochure fédérale, le comité référendaire appelle la population à participer à cette journée de grève et d'action.

À quoi peut ressembler une transformation écologique et sociale ?

Il existe d'innombrables approches et mesures différentes : la création d'un fonds pour le climat destiné à financer la transformation écosociale, l'interdiction des investissements dans les secteurs nuisibles au climat tels que la production pétrolière, l'abolition de l'élevage industriel et la transition vers une agriculture décarbonée et locale avec des méthodes d'agriculture régénératrice ne sont que quelques-unes des nombreuses façons de faire face à la crise climatique d'une manière socialement juste.

Le comité référendaire se bat pour un système affranchi de l'exploitation des humains et de la nature, et pour une économie axée sur les besoins des personnes, et non sur les profits de quelques-un.e.s. Nous prenons notre destin en main et descendrons dans la rue le 21 mai avec le vaste mouvement Grève pour l'Avenir, pour mettre un terme à cette politique climatique fatale !

Contacts presse :

E-mail FR : info@ecologie-sociale.ch

E-mail DE : info@klima-sozial-konsequent.ch

<https://www.ecologie-sociale.ch>